



PROGRAMME DE FORMATION

Les marchés publics globaux : mode d'emploi

(référence B20)

Objectifs

- Connaître le champ d'application des marchés publics globaux
- Identifier les rôles et attributions des principaux acteurs
- Mettre en oeuvre les procédures de mise en concurrence et d'attribution en fonction de la nature du maître d'ouvrage et du type de procédure
- Maîtriser le déroulement du processus opérationnel
- Savoir rédiger les clauses essentielles des marchés publics globaux dans le cadre du nouveau code de la commande publique

Public

Directeur de projets, responsable d'opérations expérimenté, responsable marchés, juriste et responsable juridique

Prérequis

Connaître la réglementation générale relative aux marchés publics

Méthodes et support

Alternance d'exposés et d'exemples d'opérations concrètes - analyse de documents types - questionnements et échanges avec les participants. Un support de cours sera remis à chaque participant

Durée

2,00 jour(s)
14:00 heures

Informations complémentaires

Intervenant

Formation animée par un consultant référent AMO - SCET

Parcours formation

- Gestionnaire marchés

Point fort

Une formation pour sensibiliser les opérationnels des Epl aux caractéristiques propres des marchés dans les opérations de conception-réalisation (étendue ou non à l'exploitation-maintenance)

Organisation

- Contact : edith.haddad@scet.fr - tél : 01 53 44 06 14

- Formation en présentiel dans une salle équipée (vidéo, paper-board) chez le client où via un prestataire

www.scet-formation.fr

SCET - 52, rue Jacques Hillairet 75612 PARIS cedex 12
SA au capital de 26 608 000€ - RCS Paris 562 000 349 - SIRET 562 000 349 02188
SCET Formation - Tél. : + 33 (0) 1 53 44 06 14 ou 06 42 – courriel : formation@scet.fr

Activité enregistrée sous le n° 11754199575 auprès du préfet de la région Ile-de-France - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat





ERP (Etablissement Recevant du Public).

- Horaires de la formation (à titre indicatif) : 9h/12h30 - 14h/17h30

Suivi et évaluation

- Suivi de l'action (questionnaire préalable, feuille de présence, ...)

- Evaluation des résultats (évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire) : via un questionnaire en ligne via Formaeva

Accessibilité aux personnes handicapées : SCET Formation est particulièrement sensible à l'accessibilité de ses formations à tous et à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les alternatives possibles.

Pour tout renseignement complémentaire : formation@scet.fr

Contenu

Le cadre réglementaire

- Rappel des textes, actualité réglementaire
- Dans quels cas peut-on recourir à ce type de marchés ?

Pourquoi opter pour un marché global ?

- Avantage des marchés globaux par rapport au processus classique "loi MOP"
- Points de vigilance

Définition du rôle des différents intervenants

- L'équipe de maîtrise d'ouvrage : maître d'ouvrage, mandataire / conducteur d'opérations, ATMO...
- Le groupement concepteur-réalisateur / exploitant-mainteneur : composition, répartition des missions

Procédures de passation des marchés publics globaux

- Procédure formalisée : appel d'offres restreint, procédure concurrentielle avec négociation, dialogue compétitif
- Procédure adaptée

Le processus d'attribution du marché

- Planification et cadrage
- Les étapes-clés
- Intervention du jury

Les enjeux de l'exploitation-maintenance dans un marché global de performance

- La notion du coût global
- La durée d'exploitation-maintenance
- Comment garantir le respect des performances ?

Les outils contractuels

- Etudes de documents
- Clauses particulières des marchés globaux de performance

L'exécution d'un marché global intégrant la conception

- Phase conception : conduite des études
- Phase réalisation : spécificités dans le suivi et la réception des travaux
- Phase exploitation / maintenance : mise en exploitation, suivi des contrôles et des performances